



REGROUPEMENT DES
POMPIERS VOLONTAIRES
DU GRAND GASPÉ

REGROUPEMENT DES POMPIERS VOLONTAIRES DU GRAND GASPÉ

148 boul. de Gaspé, Gaspé (Québec) G4X 1A9 Canada

regroupement@incendiegaspe.com

**OBJET : PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES**

DATE : 2024-11-06

HEURE : 19:00

**LIEU : Salle de St-Majorique
3, Montée de Corte-Réal, Gaspé (Québec) G4X 6R7**

SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE :

Simon Bujold

Ordre du jour

1. Ouverture et mot de bienvenue.
 2. Vérification du quorum.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée.
 5. Présentation aux membres par le Conseil d'administration de la proposition d'introduction d'un Règlement numéro 1 pour le servir comme document de gouvernance pour diriger les affaires du Regroupement.
 6. Discussion et adoption.
 7. Clôture de la réunion.
-

Présences

- Bruno Lévesque
 - Adam Normand
 - Éric Blouin
 - Anselme Whitty
 - Julie Samson
 - Daniel Lacasse
 - Roland Pípon
 - Jonathan Leblanc
 - Simon Bujold
 - Samuel Papineau
 - Paul Bois
 - Dave Adams
 - Louis-Philippe Laurin
 - Maxime Richard
 - Linda Ferguson
 - Johanne Ferguson
 - Peter Eden
 - Harris Normand
 - Jean-Marc Lemieux
 - Sébastien Bois
 - Valère Dufresne
 - Stéphane Blouin
 - Marco Savage
 - Gaétan Girard
 - Mitch Legresley
 - Sonia Kenney
 - Julien Tissier
 - Victor Cassivi
 - Roger Cotton
 - Liane Cotton
 - Jean-Michel Aspirault
 - Ryan Sinnett
 - Marco Dubé
 - Charles-Olivier Henry
-

Procès verbal

19h00

La feuille de présences circule dans la salle

19h01

Adam prépare le lien de participation en ligne pour la réunion

19h08

Adam s'assure que tous les gens ont bien reçu les communications du regroupement

19h09

1. Ouverture et Mot de bienvenue

Ouverture de réunion proposée par Julien Tissier

Secondé par Julie Samson

Adam fait le mot de bienvenue aux membres présents

19h11

2. Vérification du quorum

34 membres sont présents dans la salle.

La liste des ressources humaines de la ville comporte 94 membres qui comprend 77 pompiers, 12 lieutenants, 5 chefs de caserne, 3 sauveteurs actifs(plongeurs) 2 pompiers de relève.

91 membres effectifs.

Nous avons quorum.

19h17

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Charles-Olivier

Secondé par : Julie Samson

19h19

4. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Simon Bujold proposé par : Jonathan Leblanc
Il accepte.

19h20

5. Présentation aux membres par le Conseil d'administration de la proposition d'introduction d'un Règlement numéro 1 pour le servir comme document de gouvernance pour diriger les affaires du Regroupement.

Adam fait l'historique de la création du RPVGG. Naissance le 9 décembre 2005

Adam Normand, Bruno Lévesque et Éric Paquet ont pris le mandat actuel le 27 octobre 2021. Éric ne fait plus parti du c.a.

Ils se sont impliqué pour entreprendre un mouvement pour rassembler d'autres membres actifs pour une implication plus large afin de former un conseil d'administration et un comité de négociation.

Le RPVGG n'est pas un syndicat.

Quand on n'est pas un syndicat mais qu'on a la responsabilité de négocier on devient une association syndicale.

On n'a pas encore l'accréditation nécessaire pour les négociations mais le registraire des entreprises a envoyé une trousse explicative.

On donne de l'info pour expliquer qu'est-ce que la mise-à-jour nécessaire pour le registraire des entreprises.

Le RPVGG n'est pas à jour en ce moment au registraire.

Le regroupement a le statut de radié en ce moment.

Il suffit de faire la mise-à-jour et de payer les frais pour redevenir en règle.

L'adresse web du regroupement est :

<https://regroupement.incendiegaspe.com/fr-ca/>

On peut y trouver la documentation pertinente.

Une fois accrédité, le regroupement pourra négocier en bonne et due forme et gérer les demandes et les conflits possibles.

Le règlement numéro 1 s'inspire d'un modèle général pour les regroupements accrédités.

19h44

Adam présente la proposition de règlement #1 à l'écran

Adam fait la lecture de plusieurs parties du document qui comporte 39 pages.

Des précisions sont apportées sur plusieurs points tels les buts du regroupement, la constitution du quorum, qui peut être membre, comment fonctionne les élections, quelle est la durée des mandats...

Certains ont des questions sur la pertinence, sur le fonctionnement.

Certains expriment leur mécontentement sur le long délai depuis 2021 jusqu'à aujourd'hui.

On rappelle que le règlement numéro 1 (règlements généraux) est simplement la façon de fonctionner pour la suite. Les mandats de Adam et Bruno sont terminés, il faudra élire de nouveaux administrateurs pour la suite des choses.

Adam s'excuse d'avoir partagé le document tard dans le processus mais insiste pour mentionner qu'il est bénévole et a agit de bonne foi.

20h31

6. Discussion et adoption.

Adam Normand propose l'adoption du règlement tel que présenté et demande le vote

Êtes-vous pour ou contre le règlement numéro #1 tel que présenté ?

20h40

Distribution de bulletins de vote pour scrutin secret.

Dépouillement des votes :

30 votes pour
4 votes contre

Le règlement numéro 1 est adopté par l'assemblée.

20h47

7. Cloture de l'assemblée

Jonathan Leblanc propose la clôture de l'assemblée

Jean-Michel Aspirault seconde



Adam Normand
Administrateur



Bruno Lévésque
Administrateur